

Courrier du représentant de l'AluBnF et du comité de lectrices et lecteurs opposés aux mesures évoquées au point 6 du comité technique de la BnF du 14 avril

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du comité technique de la BnF,

A l'invitation de l'Intersyndicale des syndicats de personnels, que je remercie vivement pour cela, je m'apprêtais à venir aujourd'hui, au nom de l'association AluBnF, témoigner et porter la **voix de plus de 13 000 lectrices et lecteurs**, opposés formellement aux mesures que vous allez discuter lors de ce point 6 du comité technique, et contre lesquelles l'unanimité des syndicats s'est déjà exprimée lors du CHSCT du 31 mars dernier.

Cette mesure de limitation drastique des conditions de la consultation directe en bibliothèque de recherche, associée à une hausse du tarif du pass Recherche ainsi qu'à la poursuite de la précarisation des personnels, a **provoqué la très vive inquiétude, le mécontentement et même la colère** d'une très grande majorité de lectrices et lecteurs de la BnF.

Cette colère, Madame la Présidente, vous ne semblez pas en avoir pris pleinement la mesure, comme en témoigne la fin de non-recevoir que vous avez apporté jusqu'à présent aux multiples interpellations qui vous ont été adressées par divers canaux, aussi bien par des lecteurs et lectrices individuelles, par nos représentants élus au CA, par l'AluBnF ou par le comité de lectrices et lecteurs à l'origine de cette pétition massive et inédite, que la communication de la BnF aimerait faire passer pour un faux et un trucage. Je vous en prie, Madame la Présidente, ne nous poussez pas à demander à ces 13 000 signataires de venir prouver leur existence réelle, sur place, à la BnF. Nous sommes prêts à le faire.

J'en viens au cœur du problème : les mesures en discussion aujourd'hui pour ce point 6 que vous avez sobrement intitulé « Contexte de l'évolution du service public » dans votre document préparatoire. Nous proposons de la requalifier ainsi : « **Contexte de la dégradation définitive du service public** ».

Ces mesures visent à limiter la communication directe de documents à l'après-midi uniquement, sur des créneaux réduits, **pour des raisons purement budgétaires**, comme cela apparaît clairement dans ce document préparatoire, et contrairement à vos justifications publiques et médiatiques. Vous aurez beau chercher à vous abriter derrière des statistiques tronquées et manipulatoires, comme vous cherchez à vous protéger aujourd'hui de la parole des lectrices et lecteurs derrière des motifs procéduriers, **personne n'est dupe**. Cette mesure vise en fait à pallier le manque de moyens et la réduction constante des effectifs, notamment d'agents de catégorie C qui ont vu leur nombre baisser de 25% depuis 15 ans, comme cela est clairement démontré dans votre document.

Vous présentez cette décision administrative de réorganisation interne, qui se fait aux dépens des personnels et des lecteurs, comme une mesure répondant à nos besoins et à l'évolution de nos pratiques de recherche ! Si vous aviez eu un tant soit peu de vision politique et le courage d'écouter vos publics (comme vous en avez le devoir), j'aurais pu aujourd'hui vous présenter notre point de vue collectif sur nos besoins et nos pratiques, dont il me semble que nous sommes les meilleurs « experts » pour ce « comité technique ». J'aurais pu discuter avec

vous point par point chacun des arguments fallacieux que vous employez pour justifier une mesure injustifiable. Je suis bien sûr toujours prêt à le faire, lorsque vous accepterez de rencontrer l'AluBnF, et je vous renvoie en attendant aux explications données par nos représentants élus des lectrices et lecteurs, ainsi qu'aux contre-argumentaires qui fleurissent depuis une semaine sur les réseaux sociaux (vous en trouverez un aperçu sur notre compte twitter : @AluBnF, et sur ceux de nombreuses lectrices et lecteurs). Ils vous en apprendront beaucoup, je pense, sur nos usages et nos pratiques de recherche, mais aussi sur **le vif attachement des lectrices et des lecteurs à l'institution BnF et à ce magnifique outil de travail et de connaissance que vous êtes en train de détruire.**

Cette mesure est mauvaise pour les publics ; elle est mauvaise pour les personnels. Elle témoigne d'une méconnaissance de la pratique du métier de chercheur, et remet en cause ce qui faisait la valeur de la BnF à nos yeux : la possibilité d'y mener des recherches complexes, aux ramifications souvent imprévues, qui nécessitent de pouvoir consulter parfois de grandes quantités d'ouvrages dans un délai resserré. Cette pratique exigeante de la recherche nécessite certes des moyens, et c'est la raison pour laquelle les usagers soutiennent, depuis des années, les demandes des syndicats de personnels visant à enrayer la suppression de postes et la précarisation de leurs métiers, qui est inacceptable pour un service public comme la Bibliothèque nationale de France.

Cette mesure est, en un mot, inacceptable. La question n'est pas de savoir si vous comptez retirer les mesures évoquées dans ce point 6, mais bien quand vous comptez les retirer. C'est donc la seule question que je demande aux syndicats de personnels de vous poser en notre nom, et c'est la seule réponse que nous attendons de vous aujourd'hui : « **Madame la Présidente, quand comptez-vous revenir sur votre décision et retirer ces mesures ?** »

En attendant, **l'AluBnF appelle à la poursuite et à l'amplification de la mobilisation**, en lien avec l'Intersyndicale des personnels. Nous exigeons :

1. le **retrait définitif** de toute mesure limitant la consultation directe à certains horaires dans la journée ;
2. le **retour aux conditions de consultation directe pré-pandémie**, avec possibilité de consultation directe sur toute l'étendue des horaires d'ouverture des salles de lecture, **comme l'exigent les missions de service public d'une bibliothèque de recherche du niveau de la BnF** ;
3. le **retrait de la mesure visant à augmenter de 10% le tarif** de la carte recherche et l'engagement d'une réflexion sur **l'alignement avec la politique de gratuité pratiquée par les grandes institutions internationales comparables à la BnF** ;
4. **l'ouverture de consultations élargies** avec les usagères/usagers et les personnels sur la politique de service public de la BnF, **en lien avec les conditions de travail et le recrutement nécessaire de personnels sur des postes pérennes.**

Francisco Roa Bastos, pour l'AluBnF
(Alubnf@gmail.com) / @ALUBnF)